



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **23 AVR. 2009**
NOS REF. CG – Dossier 09-84
CONTACT Catherine GUILLARD/Col Marcel ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL catherine.guillard@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et
des personnels administratifs, techniques et sociaux du
SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Demande de départ concerté pour un PATS

Monsieur le secrétaire général,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 mars dernier concernant la demande de départ concerté de madame Marie-France SAINT PIERRE, cas évoqué lors de notre réunion le 20 mars 2009 pour lequel il y a eu, semble-t-il, incompréhension.

Vous avez, dans un premier temps, demandé des éclaircissements sur le choix concernant la promotion interne au grade de rédacteur. Je vous ai alors apporté les éléments concernant ce choix difficile à effectuer parmi 24 agents remplissant les conditions pour prétendre à cette promotion.

Dans un second temps, vous avez évoqué la possibilité d'avancement de madame Marie-France SAINT PIERRE par le biais d'un départ concerté. Cet avancement me paraissait naturellement correspondre à celui d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, grade immédiatement supérieur à celui de l'agent. Je vous confirme que cet avancement n'est possible qu'après obtention de l'examen professionnel.

Enfin, je vous informe que, dans le cas particulier de la promotion interne au grade de rédacteur, le fait de nommer un agent bénéficiant d'un départ concerté ne permet pas de nommer un autre agent à sa place à sa date de départ, compte tenu de la réglementation en vigueur.

Une note de service sera éditée sur la possibilité de départ concerté avec l'employeur donnée à tous les agents du SDIS du Rhône. Les agents intéressés se feront connaître auprès de la direction des ressources humaines pour que leur cas soit étudié dès les CAP d'avancement 2010.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental